

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2011 DE LA VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le trésorier de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield déposera le rapport financier et le rapport du vérificateur externe transmis en vertu de l'article 108.3 de la *Loi sur les cités et villes*, (L.R.Q., chapitre C-19), concernant l'exercice financier terminé le 31 décembre 2011, pour la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, lors de la séance du conseil municipal qui aura lieu le mardi 10 juillet 2012, à 19 heures, en la salle du conseil située au 2^e étage de l'hôtel de ville de Salaberry-de-Valleyfield, 61, rue Sainte-Cécile, à Salaberry-de-Valleyfield.

SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 21 juin 2011.

Alain Gagnon, MAP, OMA
Greffier